

# L'ART DE LA COULEUR

L'atelier de teinture et le nuancier  
de la manufacture nationale des Gobelins

Héritier des ateliers de teinture établis depuis le <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle au bord de la Bièvre, l'atelier de teinture fut officiellement organisé par Colbert en 1665 dans l'enclos des Gobelins. Son emplacement à droite de la chapelle reste inchangé depuis le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle. C'est là que sont créées les couleurs, avant d'être référencées au nuancier, véritable album géant de classification et d'archivage des laines teintées et utilisées par les manufactures.

TEXTE DE COLETTE LÉONARD • PHOTOGRAPHIES DE MANUEL COHEN

L'atelier a pour mission de teindre la quantité de fibres textiles nécessaire à l'exécution ou à la restauration de tous les tapis et tapisseries de la manufacture. Annuellement, il teint en moyenne 600 kg de laine, 10 kg de soie et 10 kg de lin. Dans un véritable processus de cocréation, le lissier, l'artiste et les teinturiers élaborent ensemble des combinaisons chromatiques.



Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les matières tinctoriales étaient des colorants naturels, principalement d'origine végétale ou animale: la gaude (jaune), la garance (rouge orangé), l'indigo (bleu), la cochenille (rouge violacé). L'atelier de teinture a progressivement tiré parti de la chimie. On teint toujours à l'écheveau dans des cuves en inox avec des pigments synthétiques.



C'est dans ce laboratoire presque inchangé que Michel-Eugène Chevreul, savant chimiste et directeur de l'atelier, créa en 1838 le cercle chromatique. L'art des teinturiers est de composer des nuances dont l'éclat et la solidité doivent défier le temps. Mais ils peuvent aussi, à la demande, élaborer des couleurs inédites qui seront ensuite répertoriées.